

Décision

Générale

colonial

Décision n° 380 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 380

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 avril 1961

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro

30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation pour Launaguet (Hte-Garonne) est accordé à Mlle Régine Nayral de Puybusque, née le 14 février 1960, enfant de M. Nayral de Puybusque (Jean), magistrat de 3° grade (indice net 550), Président du Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti. Mile Régine Nayral de Puybusque qui voyagera par vois aérienne (groupe 1) quittera Djibouti, en principe, le 18 avril 1961. La dépense est imputable sur le Budget de l'Etat.